Conférence
« Agriculture et biodiversité »
SPACE, Rennes, 16/09/2010

François Omnès

ONCFS

francois.omnes@oncfs.gouv.fr

Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage

Conférence Agriculture et Biodiversité

Rennes, 16 septembre 2010

Pratiques agricoles et Faune Sauvage :

Des solutions de terrain jusqu'aux politiques agricoles

François Omnès

ONCFS, direction des actions territoriales

Le bilan dressé par le suivi STOC-EPS

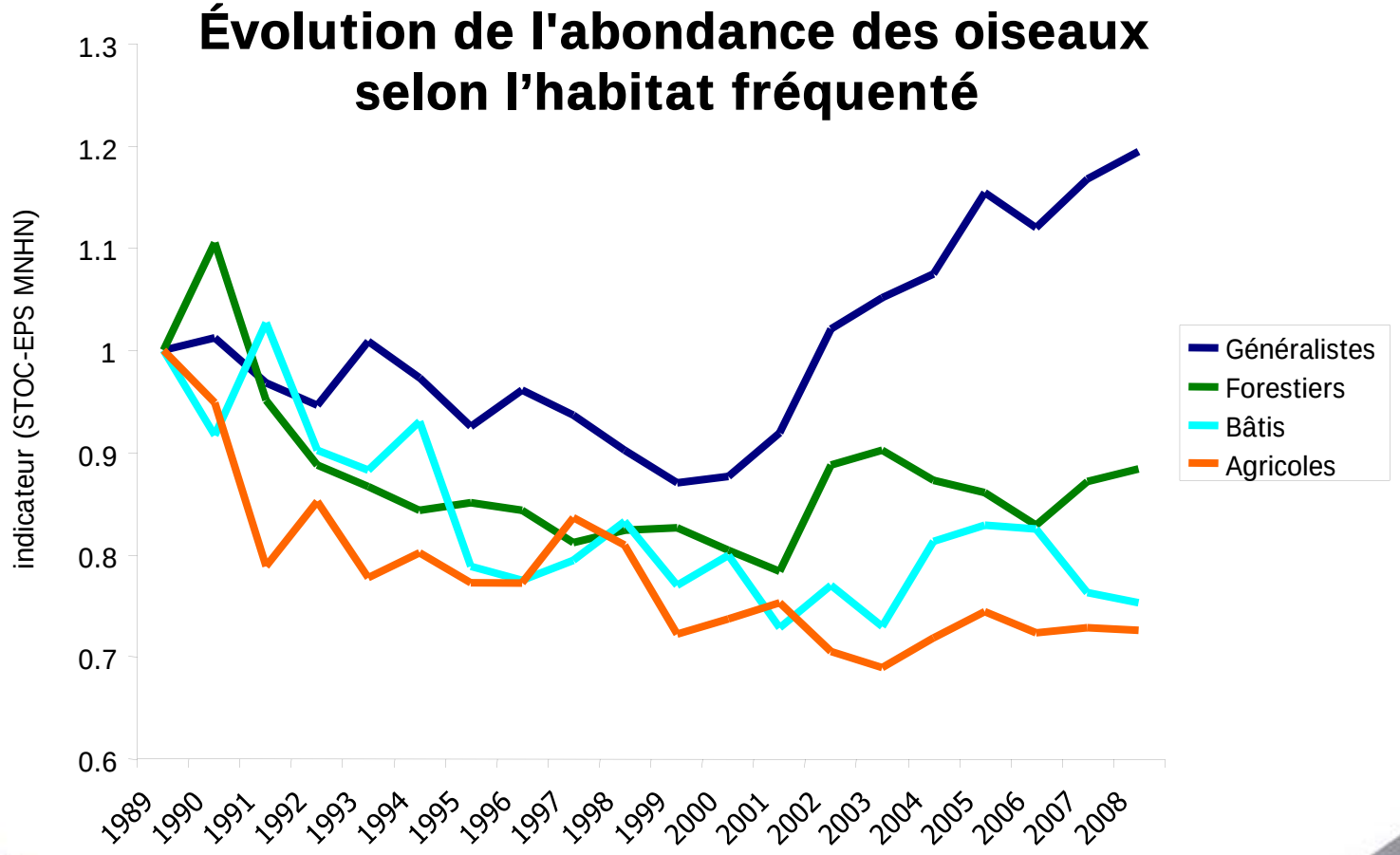

Source : MNHN

Exemple de la perdrix grise en Eure-et-Loir

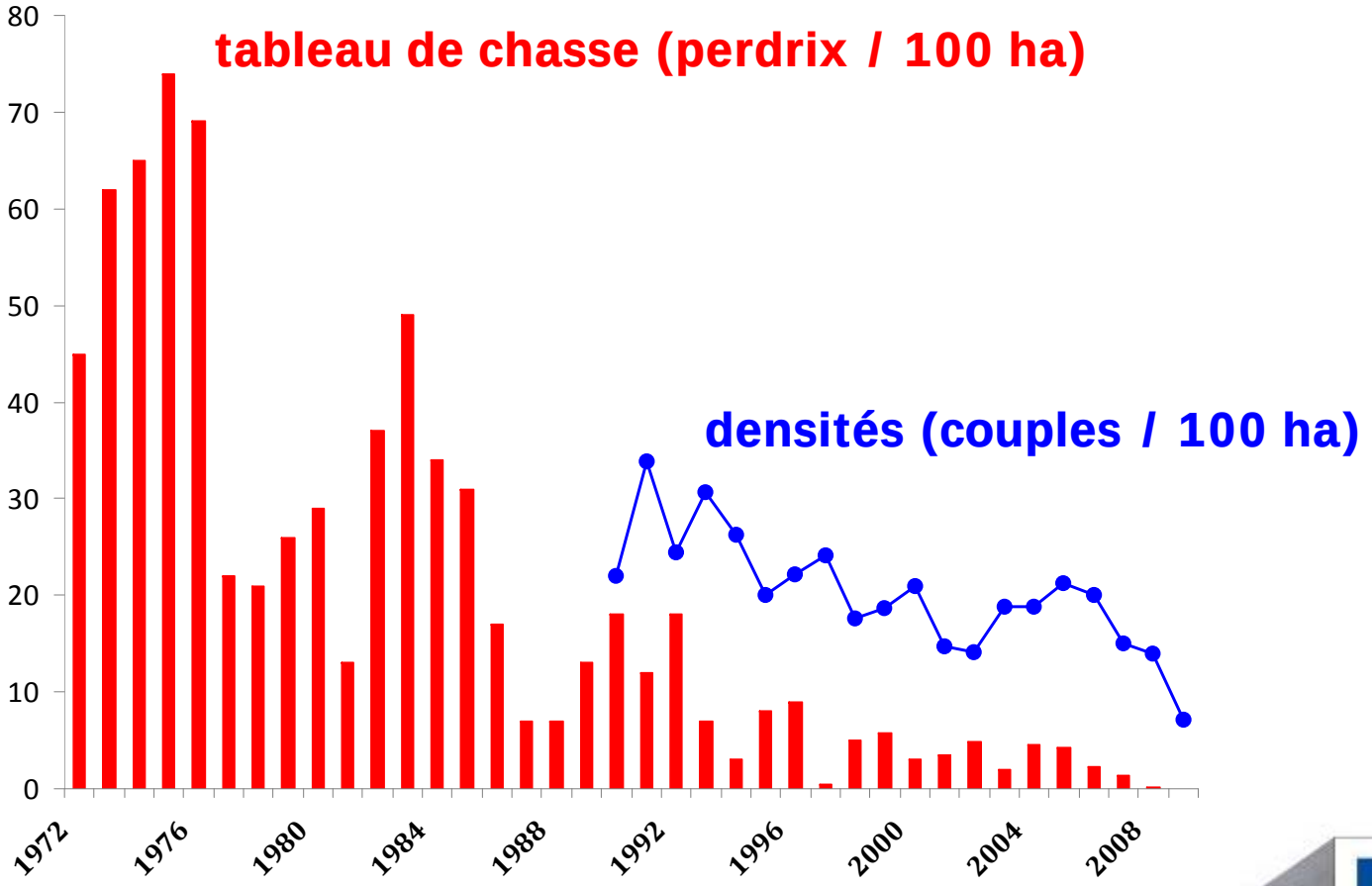

Source : Réseau Perdrix-Faisan ONCFS / FNC – FDC28

Des mécanismes bien connus grâce aux études

Machinisme

Simplification de l'habitat

- grandes parcelles
- monoculture
- disparition des éléments fixes

Produits phytosanitaires

Autres pratiques agricoles

Effets directs : mortalité

adultes **pontes** **jeunes**

nourriture **couvert** (refuge, nidification)

Effets indirects : disparition de ressources

Quel objectif ?

- **Un espace agricole diversifié**,

  associant infrastructures agro-écologiques, herbages et/ou cultures

Des publications pour diffuser les recommandations techniques

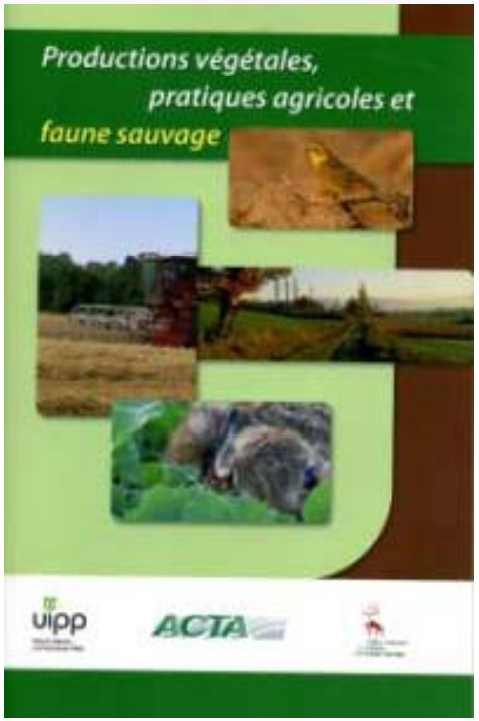

Stratégie actuelle

- Créer des références économie / environnement
- Des projets de terrain
- Démonstration, expérimentation
- Multifonctionnalité des mesures

➢ Agrifaune
(ONCFS, FDC, CDA, FDSEA, ...)

➢ Instituts Techniques Agricoles

Haies

Cultures intermédiaires

Cultures énergétiques

Autonomie fourragère

Situation au 1 septembre 2010

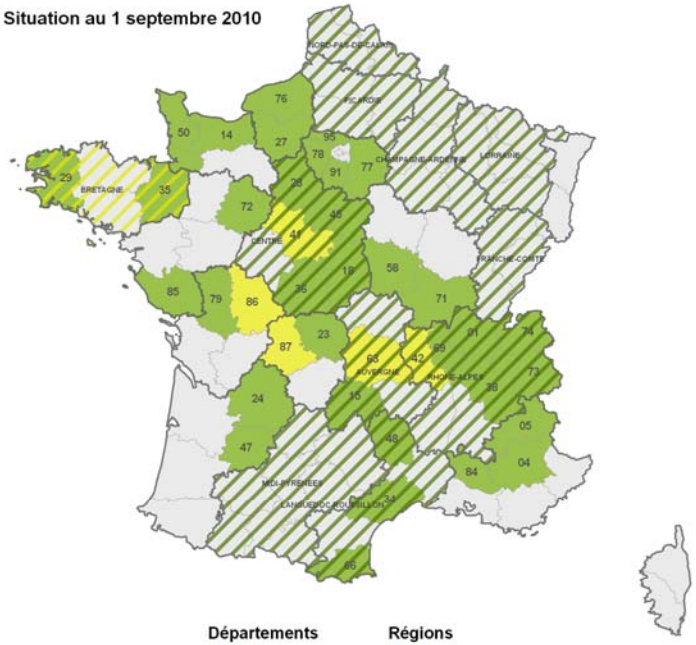

Organisation du parcellaire

Bandes enherbées

Viticulture

Pastoralisme en montagne

Base de données Agrifaune

120 enquêteurs

75 enquêtes

4 administrateurs (oncfs)

21 départements

Répartition des enquêtes par département

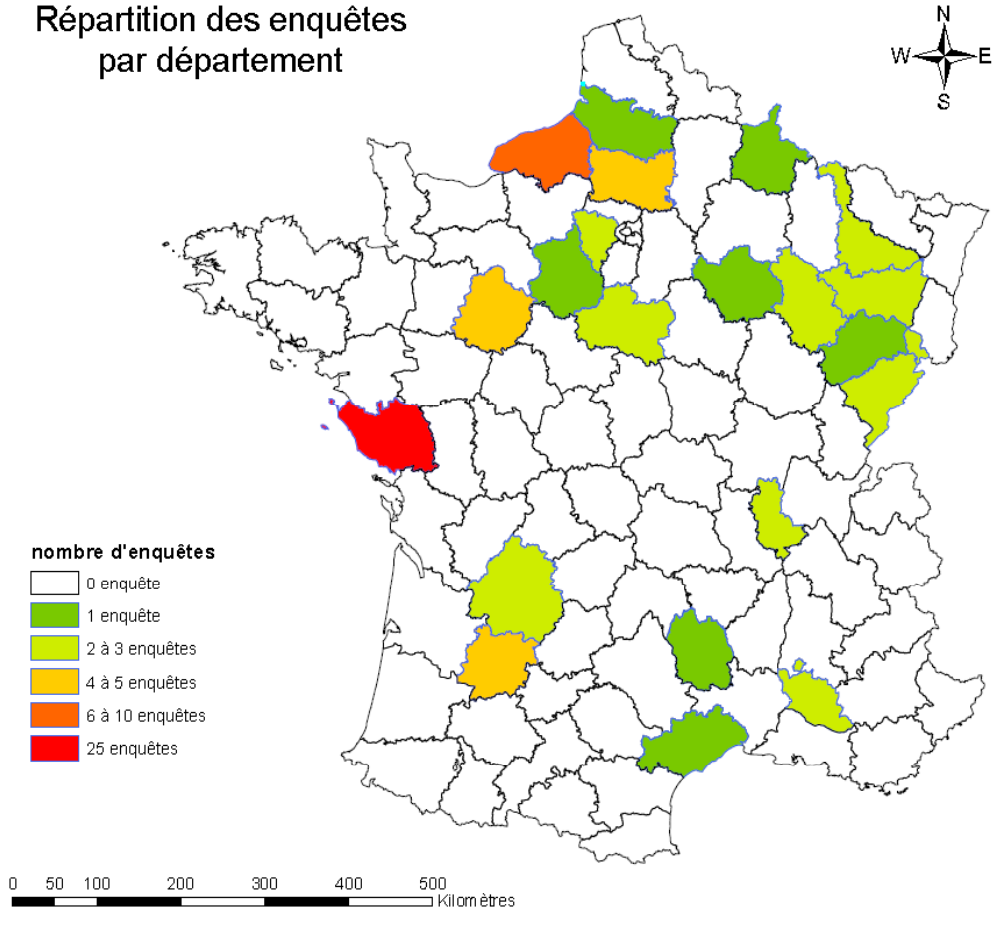

Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage

Des solutions de terrain

pour favoriser la biodiversité et la faune sauvage

Parcellaire et diversité culturale

→ Allonger les parcelles, réduire leur largeur, éviter les parcelles de très grande taille

→ Alterner les cultures d'hiver et de printemps, les céréales à paille et les autres cultures

Des références à actualiser, pour prendre en compte les évolutions techniques, sanitaires et réglementaires

Les couverts d'intercultures

→ Couvert agronomique, respect DCE (Nitrates), adapté aux besoins des agriculteurs

→ Couvert favorable à la faune, aux auxiliaires, aux pollinisateurs (abri et nourriture)

Des références locales et nationales construites par l'expérimentation

Sarthe / Perche :

Radis (3kg), tournesol (10kg), vesce (7kg), phacélie (3kg)

Les bords de champs

→ Éléments inoffensifs pour les cultures, faciles à entretenir, multi-fonctionnels

→ Couverts favorables à la faune et aux auxiliaires

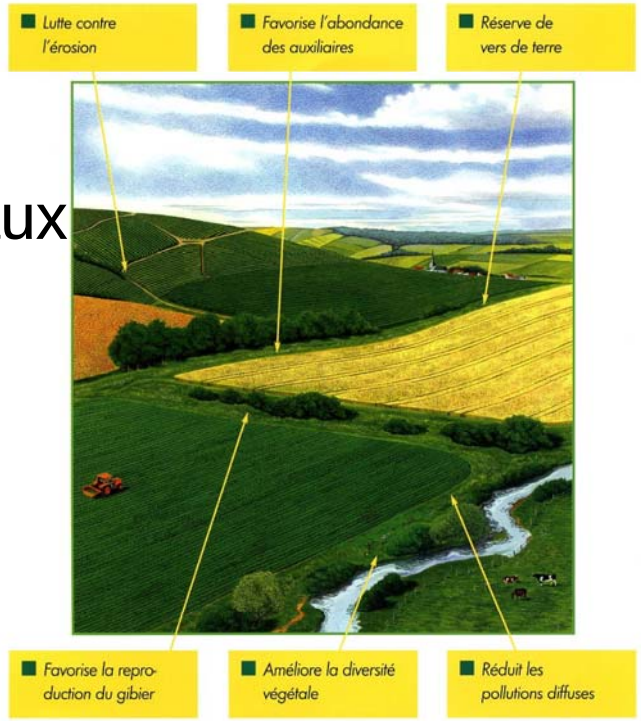
Lutte contre l'érosion
Favorise l'abondance des auxiliaires
Réserve de vers de terre
Favorise la reproduction du gibier
Améliore la diversité végétale
Réduit les pollutions diffuses

Essais et suivis sur des couverts herbacés naturels, non traités et non fertilisés
Tentatives de restauration

Les bandes enherbées

→ Bandes pérennes, propres, faciles à entretenir, respect conditionnalité

→ Bandes favorables à la faune, ne constituant pas des pièges (broyage)

Pour les agriculteurs Agrifaune :
des bandes de type prairial,
à base de Fétuque et de Dactyle

Les haies et les buissons

→ En zone de bocage, continuité des linéaires et haies diversifiées

→ En zone de plaine, dispersion et opportunisme

Trois règles :
Associer herbe et haie,
Paillage naturel,
Entretien hivernal et progressif

Les jachères

→ Couverts économiques, risques contrôle limités, risques adventice minimum

→ Couvert favorable à la faune, aux auxiliaires, aux pollinisateurs (abri, nidification et nourriture)

Alternance jachères pérennes et annuelles

Bientôt 20 ans d'expérience :
Morceler les surfaces sur tout le territoire, diversifier les jachères

Les cultures fourragères en zone d'herbage

→ Cultures pour gagner en autonomie alimentaire

→ Couvert favorable à la faune, diversité paysagère

Cultures céréalières, métails, cultures fourragères, mais attention aux modalités de récolte

L’impact du machinisme

→ Limiter les destructions directes lors des récoltes

→ Adapter les périodes
et les outils d’entretien

Des références pour les agriculteurs
et pour les CUMA
Des besoins de nouvelles machines,
d’innovation

Les bons usages des PPP

→ Développer les bonnes pratiques d'épandage des phytos et d'usage des semences traitées

→ Aider les agriculteurs à choisir les matières actives les moins dangereuses pour la faune mais les plus efficaces possibles

→ Rechercher tous les moyens favorisant les auxiliaires et la faune sauvage, sans grever la performance des exploitations

www.oncfs.gouv.fr/choisissez-et-dosez/

Éléments législatifs et réglementaires actuels à faire évoluer pour améliorer la situation de la faune sauvage dans les espaces agricoles

1 - Les Contrôles PAC

Peur du contrôle = mauvaises pratiques courantes : broyage à des périodes inadaptées, destruction d'éléments fixes,...
Pas de mode d'emploi, pas de pédagogie du contrôle.

1 - Les Contrôles PAC

- Organiser des sessions d'information pratique pour les agriculteurs : Qu'est ce qui est accepté ? Qu'est ce qui ne l'est pas ?
- Fournir des modes d'emploi détaillés aux agriculteurs, illustrés sur des fermes témoins (exploitations des établissements d'enseignement agricole)
- Formations initiales et continues

2 - Développement durable de la filière Bois-Energie

Exploitation intensive des haies = destruction du bocage

2 - Développement durable de la filière Bois-Energie

Exploitation intensive des haies = destruction du bocage

- Chapitre IV de la Loi Grenelle 1 :

Afin de limiter les dommages environnementaux causés par la récolte de biomasse ligno-cellulosique d'origine agricole (haies), un diagnostic devra être réalisé à l'échelle de l'exploitation pour garantir la durabilité de la production et le maintien des potentialités écologiques des haies.

Qu'est qu'on exploite ? Quand ? Comment ?

→ Trame verte et bleue

3 - Faune sauvage et PAC ?

→ Adapter les normes de la conditionnalité des aides et leur application par les agriculteurs (Bandes tampons, SET, Maintien des surfaces en herbe)

→ Besoin d'une reconnaissance des efforts des agriculteurs pour la conservation des éléments fixes au-delà des obligations réglementaires

PAC 2013 :
Peut être le bon moment
pour une MAE de masse ?

Conditionnalité Bandes Tampons

Grande opportunité pour la faune sauvage, mais mise en oeuvre par les agriculteurs souvent incompatible avec la faune sauvage :
Composition des couverts et entretien à 40 jours – 1 et + 1.

Conditionnalité Bandes Tampons

Grande opportunité pour la faune sauvage, mais mise en oeuvre par les agriculteurs souvent incompatible avec la faune sauvage :
Composition des couverts et entretien à 40 jours – 1 et + 1.

- **Suppression des Ray Grass des listes des plantes autorisées sur les bandes enherbées**
- **Expérimentation suppression des 40 jours dans le cadre d'Agrifaune sous le contrôle de l'administration au niveau départemental et suivi de l'ONCFS, pour développer de nouveaux itinéraires techniques**

Conditionnalité Éléments topographiques

Éléments fixes du paysage toujours indispensables pour la faune sauvage

<u>mais</u> valeur d'une norme unique (5 %) pour tous les paysages agricoles ?

- Baser cette norme sur une valeur référence fixée par le Préfet

  Notre proposition : **moyenne des SET pour la petite région agricole**.

- En zone d'herbage, Céréales = biodiversité = SET

  en remplacement des prairies

Conditionnalité Gestion des surfaces en herbe

- En zones de cultures et de polyculture – élevage :

  Maintenir l'obligation de conservation des surfaces de prairies
  → Trame verte et bleue, Éléments topographiques

Conditionnalité Gestion des surfaces en herbe

- En zone herbagère :

Possibilité de conversion des prairies en cultures fourragères ou de céréales

3 - Faune sauvage et PAC ?

→ Adapter les normes de la conditionnalité des aides et leur application par les agriculteurs (Bandes tampons, SET, Maintien des surfaces en herbe)

→ Besoin d'une reconnaissance des efforts des agriculteurs pour la conservation des éléments fixes au-delà des obligations réglementaires

PAC 2013 :
Peut être le bon moment
pour une MAE de masse ?

Merci de votre
attention